

CONCOURS D'ÉCRITURE CRÉATIVE



Et si JE FAISAIS
la LOI ?

Découvrez les 15 textes finalistes

Sous le marrainage de
Marie-Aude Murail et
Constance Robert-Murail

**Trois catégories
de 6 à 18 ans**



donner envie d'écrire



Du 5 mai au 14 juin 2026, le Labo des histoires a lancé un concours d'écriture créative baptisé "Et si je faisais la loi ?". **La consigne était la suivante : tu viens d'être élu.e Président.e de ton pays (ton vrai pays ou ton pays imaginaire). Tu es sur le point de prendre ta première décision. Quelle est la loi que tu fais voter ? Et surtout : quelle sera sa conséquence ?**

L'équipe du Labo des histoires a eu le plaisir de recevoir 110 textes inspirants. Une première phase de lecture et de notation a été réalisée par nos équipes, s'appuyant sur le barème suivant :

- Respect de la consigne (présence d'une loi claire, de ses motivations et de ses effets).
- Qualité de la rédaction (style, fluidité et vocabulaire, sans que l'orthographe ne soit pénalisante).
- Créativité et originalité (force de l'imagination et singularité du sujet choisi).

À l'issue de cette première notation, **les 5 meilleurs textes de chaque catégorie d'âge (6-10 ans, 11-14 ans et 15-18 ans) ont été sélectionnés et transmis à nos marraines d'exception, les autrices Marie-Aude Murail et Constance Robert-Murail.**

Les deux autrices ont eu la mission de choisir leur "coup de cœur" pour chacune des trois catégories. Au fil de leurs lectures, une "mention spéciale", récompensant un texte particulièrement marquant, a également été attribué. Les 4 lauréats ont remporté des livres.

Nous tenions à remercier chaleureusement nos deux marraines, Marie-Aude Murail et Constance Robert-Murail, pour leur confiance, leur implication dans la lecture de ces textes et la bienveillance qu'elles portent à la créativité des jeunes.

Nos remerciements s'adressent également à nos partenaires, Le Livre de Poche Jeunesse et le Pass Culture, pour leur soutien indispensable dans l'organisation de ce concours et la dotation des récompenses qui permettent de faire vivre la passion de la lecture et de l'écriture.

Enfin, un immense bravo à tous les participant.es d'avoir partagé avec nous leurs lois, leurs mondes et leurs plus belles idées.

"Ce concours qui nous a bien fait réfléchir sur le rôle des enfants dans nos démocraties ankylosées"

Marie-Aude Murail et Constance Robert-Murail



Loi C-3PO

Je vous remercie de m'avoir élu Président de la République. Contrairement à d'autres, j'améliorerai le pays ! Je prendrai plein de nouvelles décisions qui amélioreront la France. Chaque président commence par une loi et voici la mienne !

Pourquoi ?

Depuis des années, les enfants se font couper la parole par les adultes sans pouvoir réagir. Oui, c'est énervant. Très énervant, même. Mais grâce à moi, ça va changer !

Comment ?

Si un adulte coupe la parole à un enfant, il devra payer 15 euros d'amende. S'il n'a pas payé son amende au bout d'un mois, il devra copier 50 fois « Je ne dois pas couper la parole des enfants lorsqu'ils parlent d'un sujet important, capital et (les trois quarts du temps) intéressant, par exemple, ce qui s'est passé dans la cour de récré, à la cantine, ou alors de leurs discussions de passions avec leurs camarades (du genre Roblox, Mon Quotidien, Tik Tok, Instagram, tous les réseaux apportant de la belle culture aux enfants) » à toutes les personnes de l'imparfait. Valable également (voire surtout) pour les grands-parents.

Quelles sont les conséquences ?

Grâce à moi, la parole des enfants sera davantage respectée et on les écouterait mieux. Ils ont parfois de bonnes idées. Cette loi a été inventée par : MOI, président Pol le : 9 MAI 2026. Merci de m'avoir élu. Votez pour ma loi !

La loi pour que ça aille bien partout

Moi c'est Lyla et j'ai 6 ans. Je suis en CP et je vais aussi au CE1 en même temps.

Et si j'étais Présidente, je ferais une loi. Elle s'appelle : la loi pour que ça aille bien partout. Parce que ce n'est pas normal qu'il y ait des enfants qui n'ont pas de maison avec leur papa et maman. Et des enfants qui n'ont pas de livres. Et des enfants qui jouent tout seuls dans leur coin. Ou qui ne mangent pas beaucoup.

Alors moi, j'ai décidé que ça allait changer.

Le lendemain matin, la magie arrive.

Des maisons apparaissent partout dans les rues. Elles sont en forme de champignons et de fleurs. Elles sont roses, bleues, jaunes, vertes, de toutes les couleurs.

À l'intérieur, il y a des livres partout, partout, plein de nourriture, des gâteaux, des fruits, et des bonbons, mais pas trop.

Et dehors, il y a des grands jardins pour courir et jouer avec des jouets, mais aussi des balançoires et des toboggans.

Quand un enfant rentre pour la première fois dans sa maison, il ressent le bonheur et la joie. Comme à Noël, mais en encore mieux.

Et tous les enfants se connaissent. Mes copains de l'école, mes copines, et des nouveaux qui viennent de partout.

On joue ensemble. On lit ensemble. On mange des choses délicieuses.
On est bien.

Les papas et mamans nous regardent, ils sont contents qu'on soit tous
heureux.

Moi, Présidente, Lyla, j'ai dit. Comme Jacques a dit !

Et la magie elle a dit oui !

Lyla, 6 ans

Je viens d'être élue présidente et je vais vous présenter ma loi : Toutes les écoles de France seront obligées d'être volantes ! Vous allez me dire « pourquoi », et bien c'est pour que les enfants se sentent plus « libres » !

Les premiers jours il y aura évidemment un grand escalier mais plus tard quand ils auront appris à utiliser des propulseurs pour voler, l'escalier s'enlèvera car c'est déjà très cher !

Là-bas, les écoliers apprendront les bases (mathématiques, français...) mais aussi à utiliser des propulseurs pour voler et surtout à surmonter leurs vertiges etc...

Ils iront quelques fois en montgolfière pour rencontrer de nouvelles espèces d'oiseaux et y apprendront toutes leurs qualités.

En EPS, ils pratiqueront des sports aériens comme le saut à l'élastique, le parachute etc...

La cour de récréation sera sur le toit de l'école, les enfants seront bien sûr équipés au cas où ils tomberaient (rassurez-vous il y aura quand même une barrière !).

Ils feront aussi des expériences dans l'air et apprendront comment calculer la météo...

Pour certains, le retour sur terre les perturbera peut-être (à la fin des cours) donc nous ferons des tests mais s'ils n'y arrivent vraiment pas, leurs maisons seront obligées de voler mais aussi tous les lieux où ils vont d'habitude (les activités extra-scolaires) donc les adultes aussi devraient apprendre à « voler » !

Les personnes handicapées auront une entrée spéciale mais il faudrait la signature d'un médecin.

Mes scientifiques ont trouvé une méthode pour faire voler les écoles, ne vous inquiétez pas je m'occuperai de TOUT !

Vous vous inquiétez sûrement :

« Que va devenir mon enfant s'il tombe ! » ou « NOTRE maison qui vole ! Hors de question ! »

Mais je vous jure que tout va bien se passer, faites-moi confiance !
Pour les sorties scolaires, l'école sera équipée de petites navettes
pouvant transporter trois classes de trente élèves et six adultes !

Merci d'avoir écouté ma loi.
Cordialement : Présidente Lina,

Lina, 6 ans

Bonjour, je m'appelle Amandine et la loi que j'aimerais qu'on instaure ce serait une loi que dès qu'un humain ou une humaine naît, un arbre doit être planté, tout en respectant les conditions pour qu'il se développe.

Ainsi, génération après génération, il y aura autant d'arbres que d'humains.

Parce que notre nature est belle et lumineuse et si nous n'instaurons pas cette loi dans 100 ans (à peu près) il n'y aura quasiment plus d'arbres.

Alors avec cette loi, notre nature bien-aimée sera encore plus flamboyante qu'une luciole dans la nuit les arbres qui auront été plantés n'auront pas le droit d'être coupés, car l'arbre représentera une vie humaine.

Chaque humain ou humaine aura son arbre à lui ou à elle et ça ne sera pas que des chênes ou des bouleaux, qui seront plantés, ce sera une multitude de sortes d'arbres adaptés aux climats locaux.

Devant votre arbre, il y aura un panneau qui indiquera que ce sera votre arbre comme si vos âmes étaient liées.

Cet arbre, ce sera un peu vous mais en plus naturel, comme si c'était votre frère ou votre sœur, vous pourrez lui donner un prénom, discuter avec lui ou même imaginer des aventures avec lui.

La nature sera encore plus belle avec des arbres de « personnalités » différentes !

Et avec notre nature saine en bon état et avec des humains ou des humaines qui s'occupent de leurs arbres, notre Terre sera encore plus belle qu'une fleur de Lotus sur un lac.

Cette loi changera le monde ;)

Amandine, 10 ans

Dans mon pays imaginaire qui s'appelle Ailleurswood, le ciel est rose depuis très longtemps. Il y a des endroits glacés avec des pingouins et d'autres avec des loups-garous et des monstres. Les monstres sont très gentils mais beaucoup de gens ont peur d'eux et les attaquent. Moi, je trouve ça injuste.

Je m'appelle Katell et j'ai été élue présidente à 6 ans parce que je suis très intelligente. J'habite dans un château. Dans mon pays, les maisons ressemblent parfois à des champignons ou sont fabriquées en papier, carton, peluche ou plastique. Les voitures aussi sont parfois en peluche. Quand il pleut, c'est un peu catastrophique, mais les habitants ont l'habitude.

Chez nous, il n'y a pas d'école ni de travail. On reste à la maison pour jouer et l'argent est fabriqué puis envoyé dans les boîtes aux lettres des habitants. Les télévisions sont en verre.

Le jour de ma première loi, j'étais seule dans mon bureau de présidente. La porte était entourée de fleurs avec une poignée en forme de cœur. Sur ma table, il y avait un vase rempli de fleurs roses et beaucoup de tableaux de moi parce que je trouve ça joli. Je portais une robe avec une écharpe de Miss France. J'étais contente et un peu stressée.

Dans Ailleurswood, les arbres roses sont très importants. Ils s'appellent les arbres de l'amitié. Même le tronc est rose, sinon toute la nourriture devient pourrie. Ces arbres donnent l'amour, la joie, la tristesse, la curiosité et même un peu de jalousie. Grâce à eux, les habitants comprennent mieux les autres.

Les arbres fabriquent aussi des bonbons, des pâtes, des lasagnes et une purée multicolore avec des graines bonnes pour la santé. Quand une feuille tombe sur quelqu'un, cette personne se met à rigoler. Comme ça, personne ne reste seul trop longtemps.

Mais avant ma loi, beaucoup de gens étaient méchants avec les animaux et les monstres. Un jour, j'ai vu un panda roux fou pleurer parce qu'on lui avait lancé des cailloux. Ça m'a rendue triste et en colère.

Alors j'ai annoncé ma première loi à la télévision :

"À partir d'aujourd'hui, chaque ville devra planter des arbres de l'amitié dans les jardins, près des routes et même sur les parkings qui vont dans tous les sens. Cette loi s'appelle respecter la nature."

Juste après, des confettis ont explosé dans mon bureau.

Depuis cette loi, tout a changé dans Ailleurswood. Les monstres marchent enfin dans les rues sans se cacher. Les habitants leur offrent des bonbons fabriqués par les arbres. Les animaux dorment près des maisons et les gens se disputent beaucoup moins.

Maintenant, quand les feuilles roses volent dans le ciel d'Ailleurswood, tout le monde se sent un peu plus heureux.

Katell, 7 ans



Il était un jour, dans la ville de Paris, un crieur vint annoncer une grande nouvelle :

« Oyez, oyez, braves gens, damoiselles et damoiseaux !

Troubadours, faites rugir les trompettes et les tambours ! Car je viens vous annoncer la première loi votée par notre nouvelle présidente Hanaé !

« Le devoir d'allégresse ! » tel est son nom.

À compter de ce jour, tous manants et habitants de ce pays, âgés de plus de quinze ans auront le devoir de provoquer l'allégresse d'autrui une fois le jour au moins.

Et ce, sous peine de devenir troubadour d'un soir sur la place de son village.

Donné en notre ville de Paris, sous le sceau de notre présidente. Ainsi soit-il. »

À compter de ce jour, les habitants essayèrent de faire rire leurs proches, maladroitement dans un premier temps. Puis, jour après jour, leur timidité s'effaça pour faire place à leur libre créativité.

Les plaisanteries se succédèrent les unes aux autres, se répétèrent dans tout le pays et répandirent la bonne humeur auprès de tous les habitants.

Le fermier raconta à sa femme « Trois lièvres jouent aux cartes.

Tout à coup, l'un d'eux arrête de jouer et demande : Qui a mangé les trèfles ? ».

Sa femme rit puis alla voir la pâtissière et lui dit « Quel

est le comble pour un pâtissier ? Avoir l'air tarte ! ».

La pâtissière trouva cela si drôle qu'elle eut envie de faire rire son client suivant.

Et, ainsi de suite, la joie se dissémina dans tout le pays.

Toute cette bonne humeur fit place à plus de sérénité, les tensions entre les habitants diminuèrent. Les manants riaient tant, qu'ils en oubliaient le temps. Les travaux se firent moins pénibles et tous les réalisèrent de bon cœur. La joie favorisa l'immunité des corps ce qui leur permit d'être en meilleure santé et de se battre contre les maladies plus facilement. L'espérance de vie augmenta.

L'histoire ne dit pas s'ils eurent beaucoup d'enfants mais ils vécurent heureux jusqu'à la fin des temps.

Hanaé, 12 ans

La loi contre le harcèlement

Moi c'est Camélia, j'ai 11 ans. Et si j'étais Présidente, ma première loi s'appellerait : la loi contre le harcèlement.

Parce que j'ai été harcelée pendant des mois. Et je sais à quel point ça fait mal.

Quand ça m'est arrivé, j'ai eu de la chance. Ma mère m'a aidée et m'a protégée. Grâce à elle, je ne suis pas restée seule. Mais tous les enfants n'ont pas cette chance. Alors moi, je voudrais que plus personne n'ait à vivre ça.

Cette loi, elle existe pour tout le monde. Les enfants, les adultes, tout le monde. Parce que le harcèlement, ça ne s'arrête pas à la cour de récréation.

Voilà comment elle marche.

Dès qu'une personne en harcèle une autre, quelque chose se passe. Le harceleur ressent exactement ce que l'autre ressent. La douleur, la honte, la peur et l'humiliation. Comme ça, il comprend enfin ce qu'il est en train de faire et pourquoi il ne doit plus jamais recommencer.

En même temps, la victime retrouve sa confiance. Elle n'a plus peur. Elle n'a plus honte. Elle ne se sent plus seule. Elle se sent forte, respectée et libre.

Dans mon pays de Présidente, cette loi fonctionne aussi sur les téléphones, les réseaux sociaux et Internet. Parce que le harcèlement ne s'arrête pas toujours quand l'école est terminée. Les insultes, les moqueries, les rumeurs et les messages méchants sont interdits partout. Derrière un écran ou en face de quelqu'un, ça fait toujours mal pareil.

Dans mon pays de Présidente, les écoles changent aussi. Dans les couloirs, dans les cours de récréation et dans les salles de classe, tout le monde apprend à respecter les différences.

Personne n'est mis de côté parce qu'il est différent.
Personne n'a peur de venir à l'école.
Personne ne rentre chez lui en pleurant.
Tout le monde a sa place.

Grâce à cette loi, plus personne ne perd espoir. Plus personne ne pense que la seule solution, c'est de disparaître.

Tout le monde sait qu'il y aura toujours quelqu'un pour l'aider et le protéger.

Parce que c'est ça, la vraie loi.

Moi, Présidente, Camélia, j'ai dit.

Camélia, 11 ans

Chère grand-mère,

Tu ne croiras jamais ce que tu vas lire là : demain, je vais faire voter ma première loi, en tant que présidente de la France ! Si, si, c'est vrai, non, non, tu ne rêves pas, tu as bien lu (tu as bien lu si tu as tes lunettes, parce que sinon je ne peux rien garantir...)! Je pense que tu brûles d'envie de savoir de quelle loi, il s'agit. Et bien, n'attendons pas plus longtemps : désormais (si la loi est votée), les animaux auront le droit de porter plainte par le biais d'un humain. Tu veux des explications ? Et bien voilà : tu te rappelles de Magnet, ton chat qui est mort d'une indigestion? Tu étais persuadée que c'était sa nourriture « Tonchaton » qui était empoisonnée. Si la loi existait déjà, tu aurais pu porter plainte, et, rapidement, une enquête aurait été lancée pour te donner raison (Avec des enquêteurs professionnels et un avocat en ta faveur, tu vois ?) Tu aurais été protégée durant toute la durée des opérations, et tu aurais eu un dédommagement, si « Tonchaton » était vraiment coupable. Et tout ça, pas cher, et fait avec sérieux ! Formidable, non ? ! Évidemment le « par le biais d'un humain », c'est parce que j'imagine mal un chat lancer une tirade du genre « Miaou, vous trouvez ça normal que je sois mort d'un empoisonnement, vous ? ! » et être pris au sérieux.

Gros bisous mon extraordinaire Mamie ! J'espère que cette loi te fait plaisir, et surtout que nous nous reverrons bientôt. Avec tout l'amour que je te dois, Zoé. (Ta présidente, qui est contente de te parler, même juste à travers le papier)

PS : Le coup des lunettes, c'était une blague, Mamie chérie !

PPS : Ma nouvelle vie de présidente se déroule à merveille, viens vite me voir à l'Élysée !

Zoé, 12 ans

Et si je faisais la loi

« La journée du prénom surprise »

Ça y est, c'est le moment de choisir ma première loi ! J'ai beaucoup réfléchi et j'ai trouvé. En France, on ne change pas assez nos habitudes et la chose la plus quotidienne qu'on entende, c'est notre prénom, non ? Alors une fois par an, il y aura « la journée du prénom surprise ». Pendant cette journée, dès que nous croiserons quelqu'un que nous connaissons ou quand nous sommes à la maison, nous l'appellerons par un prénom différent ou imaginaire : Poya, Pigaire, Louise, Anna, Rallon, Taconll, Nathan et Pierre...

Par exemple, je croise un ami dans la rue, je décide de le saluer : « Hé, bonjour Guy. » et lui me répond, « Bonjour Luclère ». D'ailleurs, cela m'intéresserait de savoir par quel nom il a déjà été appelé ou si je suis la première à lui avoir donné ce prénom du jour. Mais moi si on m'appelait par des prénoms imaginaires et des vrais prénoms, je ne pourrais pas tous les retenir ! Peut-être quelqu'un qui aurait une bonne mémoire...

A la fin de la journée, moi je serai dans mon lit à 20h, tellement j'aurai réfléchi à différents prénoms, car oui même la présidente doit le faire. Et vous ?

Des pays nous recopieront, tellement mon idée est bonne. Cela deviendra une journée internationale. Et bien sûr si cela tombe un jour d'école, les écoles choisiront si elles ouvrent ou pas. Mais moi, j'aurais trouvé ça drôle d'appeler ma maîtresse « maîtresse Poya » ou mon maître « maître Taconll ».

Certaines personnes adoreront cette loi, d'autres seront moins fans car des personnes n'aiment pas changer leurs habitudes. Moi, je trouverais ça marrant de changer de prénom juste une fois par an car c'est quand même le but de cette loi !

Pour résumer, je voudrais mettre en place « La journée du prénom surprise » pour pouvoir offrir aux Français une journée différente et leur permettre de ressentir des émotions. Car moi, si on m'appelait Pigaire, je serais surprise et amusée pour le reste de la journée. D'autres personnes pourraient ressentir de la joie, de la fierté, du plaisir, de l'amusement, de la surprise...

En fait, créer une loi ce n'est pas si difficile, quand on trouve l'idée après ça va tout seul !

J'espère que cette loi conviendra à beaucoup de monde.

Oh, imaginer cette loi était passionnant. J'ai hâte de réfléchir à la prochaine !

Jeanne, 11 ans

Loi familles unies

Quand je n'étais qu'une framboise dans le ventre de ma mère, mon père est décédé. En grandissant j'ai toujours ressenti ce manque d'un papa. En France, plus de deux millions d'enfants vivent avec un seul parent. Cela représente un enfant sur quatre. Plus de 210 000 enfants sont orphelins. En tant que Présidente, je ferai voter deux lois.

Tout d'abord, la première loi est de rendre les parents immortels. Tous les parents seront équipés d'une bague qui prévient des problèmes de santé pour qu'ils aient le temps d'aller voir un médecin. De plus, à chaque fois qu'un couple devient parent, leur mutuelle leur fournira un sérum d'immortalité pour qu'ils restent éternels avec leurs enfants et que leurs enfants, quand ils seront parents, reçoivent également ce sérum et ainsi de suite.

Par ailleurs, la deuxième loi est que tous les parents qui voudront quitter leur foyer, seront munis d'un bracelet électronique qui les empêchera de sortir de leur maison et de fuir leurs responsabilités.

Cependant, s'ils récidivent, on les obligera à porter une puce électronique avec GPS intégré au niveau de l'oreille pour que les enfants puissent les retrouver grâce à leurs téléphones.

Aujourd'hui, beaucoup d'enfants ressentent de la tristesse de ne pas avoir deux parents ou de ne pas en avoir du tout. D'autres enfants ressentent de la culpabilité et se disent que c'est de leur faute si leur père ou leur mère est parti. Ces lois seront votées pour créer des familles unies, heureuses et surtout ne pas faire penser aux enfants que ces départs sont de leur faute.

Votre Présidente

Yasmine, 12 ans



Il y a des nuits où l'on devient président par accident. Pas parce qu'on est fort. Parce qu'on est le seul à ne pas avoir fui.

La nuit de mon élection, je n'ai pas fêté. J'ai marché. Longtemps. Dans des rues qui n'attendaient rien de moi, parmi des gens qui ne savaient pas encore que demain, j'aurais le pouvoir de changer quelque chose. Ou de ne rien changer du tout, comme tous ceux qui m'avaient précédé.

Je pensais à mon père. À la façon dont il rentrait du travail sans parler. Pas par froideur mais par épuisement. Il avait dépensé toutes ses paroles ailleurs, pour des gens qui ne le verraient plus jamais.

C'est cette image-là qui a tout décidé.

Ma première loi, et peut-être la seule qui méritait d'être écrite s'appelle la Loi du Retour à la Table. À partir du premier janvier, chaque famille, chaque soir, doit manger ensemble. Sans téléphone. Sans télévision. Sans rien entre les gens et leurs visages.

Article premier : Nul ne peut être seul à table sans que la société en soit responsable.

Article deuxième : Le repas partagé est déclaré bien commun, au même titre que l'eau et l'air.

Les juristes ont ri. Les économistes ont soupiré. Un ministre m'a dit : on ne légifère pas sur les habitudes privées. J'ai répondu : on légifère bien sur des choses moins urgentes que la solitude.

Parce que c'est ça, le vrai problème. Pas la pauvreté, pas les guerres, pas les élections truquées. Enfin, si tout ça aussi. Mais en dessous, creusé dans chaque vie ordinaire, il y a ce gouffre silencieux : on ne se regarde plus vraiment. On mange face à des écrans, on dort côte à côte sans se toucher, on vieillit dans des appartements où personne ne frappe à la porte.

Mon grand-père, dans les montagnes de l'Atlas, ne comprenait pas ce mot : solitude. Pas parce qu'il était naïf. Parce que sa vie ne lui en avait jamais laissé la place. Il y avait toujours quelqu'un. Un voisin qui passait sans prévenir. Une odeur de pain depuis la cuisine d'à côté. Un enfant qui courait dans le couloir.

On a construit des villes énormes pour être seuls dedans.

ما أوحش المائدة التي لا يجلس عليها أحد.

(Rien n'est plus triste qu'une table où personne ne s'assoit.)

La loi n'a pas tout réparé. Je le savais d'avance. Les lois ne réparent rien vraiment, elles rappellent juste ce qu'on avait oublié d'exiger de soi-même.

Mais il y a eu des choses, petites, que les journaux n'ont pas couvertes. Une femme de soixante-deux ans qui a invité sa voisine pour la première fois depuis dix ans. Un adolescent qui a levé les yeux de son téléphone et remarqué que sa mère pleurait sans bruit. Des familles qui ne savaient plus quoi se dire et qui ont recommencé à se dire n'importe quoi et c'était bien, le n'importe quoi, c'était déjà quelque chose.

Je ne sais pas si j'ai changé le monde. Je sais que certains soirs,
quelque part, une table n'est plus vide.
C'est peu. C'est immense. Je ne sais plus faire la différence.

Zakarya, 18 ans



LOI FONDAMENTALE N°1 :

Loi pour la Préservation de l'Intériorité Humaine

Préambule

Considérant que chaque être humain possède un espace intérieur fragile, complexe et essentiel à l'équilibre collectif ;

Considérant que les émotions, la créativité et la santé mentale constituent des biens communs au même titre que l'air, l'eau et la paix ;

Considérant que la société moderne exige une attention accrue à la qualité de vie intérieure ;

La Présidente de la République promulgue la loi suivante.

Article 1 – Reconnaissance de l'Intériorité

La République reconnaît officiellement l'existence, la valeur et la dignité de l'espace intérieur de chaque citoyen.

Cet espace comprend :

- les émotions,
- les pensées,
- l'imaginaire,
- les besoins psychiques,
- les fragilités personnelles.

Aucune institution ne peut en nier l'importance.

Article 2 – Droit au Silence et à la Respiration

Tout citoyen bénéficie d'un droit quotidien au silence, d'une durée minimale de 10 minutes, destiné à la régulation émotionnelle.

Les établissements scolaires, professionnels et publics doivent prévoir un espace calme, accessible et respecté.

Article 3 – Éducation à l'Intériorité

Une nouvelle discipline nationale est créée :

“Connaissance de soi et Écologie intérieure”.

Elle comprend :

- la compréhension des émotions,
- la gestion du stress,
- l'expression créative,
- la construction de l'estime de soi,
- l'apprentissage de l'empathie.

Cette matière est obligatoire de 6 à 18 ans.

Article 4 – Protection contre la surcharge mentale

Toute structure éducative ou professionnelle doit garantir :

- des temps de pause suffisants,
- une limitation des charges excessives,
- un accès à des ressources psychologiques gratuites.

La surcharge mentale est reconnue comme risque social majeur.

Article 5 – Espaces de Décompression Émotionnelle

Chaque commune doit créer au moins un Espace de

Décompression Émotionnelle, lieu sécurisé permettant :

- de pleurer,
- de respirer,
- d'écrire,
- de méditer,
- de se recentrer.

Ces espaces sont anonymes, gratuits et ouverts à tous.

Article 6 – Créativité comme Bien Public

La créativité est reconnue comme ressource nationale.

Les citoyens sont encouragés à produire, partager ou contempler des œuvres artistiques.

Les institutions doivent favoriser l'accès à l'art, à la poésie et à l'imaginaire.

Article 7 – Confidentialité Absolue

Aucune donnée émotionnelle, psychologique ou introspective ne peut être utilisée à des fins commerciales, politiques ou discriminatoires.

La vie intérieure est déclarée inviolable.

Article 8 – Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur immédiatement.

Elle engage la Nation à protéger non seulement les corps et les droits, mais aussi les mondes intérieurs qui donnent sens à l'existence humaine.

Cléonice, 15 ans

Il y a des nuits où l'on devient président par accident. Pas parce qu'on est fort. Parce qu'on est le seul à ne pas avoir fui.

La nuit de mon élection, je n'ai pas fêté. J'ai marché. Longtemps. Dans des rues qui n'attendaient rien de moi, parmi des gens qui ne savaient pas encore que demain, j'aurais le pouvoir de changer quelque chose. Ou de ne rien changer du tout, comme tous ceux qui m'avaient précédé.

Je pensais à mon père. À la façon dont il rentrait du travail sans parler. Pas par froideur mais par épuisement. Il avait dépensé toutes ses paroles ailleurs, pour des gens qui ne le verrait plus jamais.

C'est cette image-là qui a tout décidé.

Ma première loi, et peut-être la seule qui méritait d'être écrite s'appelle la Loi du Retour à la Table. À partir du premier janvier, chaque famille, chaque soir, doit manger ensemble. Sans téléphone. Sans télévision. Sans rien entre les gens et leurs visages.

Article premier : Nul ne peut être seul à table sans que la société en soit responsable.

Article deuxième : Le repas partagé est déclaré bien commun, au même titre que l'eau et l'air.

Les juristes ont ri. Les économistes ont soupiré. Un ministre m'a dit : on ne légifère pas sur les habitudes privées. J'ai répondu : on légifère bien sur des choses moins urgentes que la solitude.

À ma patrie, mon peuple,

Vous qui m'avez désignée pour diriger cette humble île, Admérya, je vous remercie. Aujourd'hui, je me tiens face à vous pour vous parler, choisie comme dirigeante d'un peuple uni. Une décision capitale arrive aujourd'hui : une loi. Elle concerne la nation, des plus jeunes aux plus âgés, elle nous touche : vous et moi.

Elle impacte les rêveurs, ceux qui inspirent, mais également ceux qui ont peur de trop rêver. Dans notre entourage, on aperçoit parfois une personne qui n'ose pas sortir de sa zone de confort, ou de son cocon, qui a certainement peur de déranger. Cette personne-là peut être n'importe qui : votre voisin qui crie trop fort face à son match de foot, votre amie de l'école plongée dans ses bouquins sans prêter attention aux autres, ou même votre présidente. Et pourtant, chacun de nous mérite une chance importante et brillante.

C'est dans ce but que j'ai décidé de mettre en place une loi qui a pour but de nous aider. Aujourd'hui, trop de personnes renoncent à leurs aspirations, leurs passions et ont honte d'être elles-mêmes pour correspondre à une image idéalisée de la société. Vous savez, on pense toujours à un avenir prochain, fantastique et fantaisiste où on a le travail parfait et où nous sommes épanouis. On veut tous s'évader dans une vie harmonieuse où l'on rêve par exemple d'être artiste en n'ayant aucun souci.

Ainsi naît la loi d'Admérya sur la prise de conscience des capacités et des rêves : toute personne renonçant à son instinct, son rêve ou son cœur se verra offrir une expérience immersive, afin de prendre conscience de son choix et de ses capacités.

Dans cette immersion, chacun sera confronté à la destinée qu'il aurait pu vivre, à travers une réalité recréée, le temps d'un instant, afin d'ouvrir les yeux sur soi-même et de révéler son propre potentiel, sans être guidé ni jugé par la communauté. Puisque chaque rêve est une graine qui ne grandit que grâce à la volonté de celui qui la portera.

Comme le dit Paulo Coelho : "Qui veut réaliser son rêve n'attend pas les ressources idéales pour entreprendre son travail, il retrouve ses manches et se met à l'ouvrage."

Alors osez. Osez rêver, osez échouer, osez recommencer, osez vous dépasser. N'attendez pas que la vie vous donne une chance rêvée. Prenez-la. Avancez. Existez. Créez. Osez. Car vos rêves n'attendent pas, ils sont faits pour être réalisés.

Car en Admérya, ce n'est pas le monde qui décidera de qui vous construira ou vous limitera, mais vous-même. Ce sont vos rêves et vos choix qui écriront votre histoire, loin des autres et de leurs regards, et qui feront de vous ce que vous choisirez d'être, là.

Mélina, 15 ans

Le jour où les rêves ont reçu un passeport

Je n'oublierai jamais ce matin-là.

Debout derrière le pupitre présidentiel, les mains légèrement tremblantes, j'observais les millions de citoyens qui attendaient ma première décision.

Les journalistes étaient là. Les caméras aussi.

Certains s'attendaient à une grande réforme de l'économie.

D'autres pensaient que j'allais parler de sécurité ou d'écologie.

Ils avaient tous tort.

Je pris une grande inspiration.

– À partir d'aujourd'hui, chaque jeune qui fête ses seize ans recevra un Passeport Premier Rêve.

Un silence étonnant s'installa dans tout le pays.

Je poursuivis :

– Dans ce passeport, chaque adolescent pourra inscrire un projet qui lui tient à cœur. Écrire un livre, créer un journal, monter une association, inventer un objet, réaliser un film ou apprendre un métier. Et surtout, il ne sera jamais seul. Chaque jeune recevra l'aide d'un Passeur de rêve, un adulte volontaire chargé de l'accompagner pendant un an, gratuitement.

Je marquai une pause avant d'ajouter :

– Quand j'avais 16 ans, moi aussi j'avais des rêves. Certains ont survécu, d'autres se sont éteints faute d'aide ou de confiance. Je ne veux plus qu'un seul jeune abandonne un rêve parce qu'il pense être trop jeune ou parce qu'il n'a personne pour l'encourager. C'est pourquoi chaque Passeport Premier Rêve donnera accès gratuitement à l'accompagnement d'un Passeur de rêve.

Le lendemain, une partie du pays se moquait de moi.

« Une présidente qui distribue des rêves ! »

« Voilà une loi qui ne servira à rien ! »

Néanmoins, au fil des années, quelque chose d'extraordinaire se produisit.

Dans les villes, des adolescents créèrent des journaux locaux.

D'autres organisèrent des collectes pour les plus démunis. Certains montèrent des spectacles, inventèrent des applications ou réalisèrent leur premier reportage.

Partout, des adultes partageaient leur expérience. Un journaliste aidait une future rédactrice. Une infirmière guidait un lycéen passionné par les soins. Un artisan apprenait son savoir-faire à une jeune fille curieuse.

Peu à peu, les rêves cessèrent d'être de simples idées.

Ils se transforment en projets, puis en réalités.

Dix ans plus tard, alors que je visitais une école, une jeune fille m'arrêta dans le couloir.

– Madame la Présidente, vous souvenez-vous de votre première loi?

Je souris.

Comment l'oublier?

Elle me tendit un vieux carnet bleu, usé par le temps.

Sur sa couverture brillait encore le symbole du Passeport Premier Rêve : une petite étoile dorée traversée par un trait bleu. L'étoile symbolisait les rêves. Le trait bleu représentait le chemin pour les atteindre.

-Grâce à lui, j'ai rencontré une journaliste qui m'a appris son métier. Aujourd'hui, je travaille dans une rédaction.

Ses yeux brillaient.

Les miens aussi.

À cet instant, j'ai compris que ma première loi n'avait pas construit de pont ni de gratte-ciel.

Elle avait construit quelque chose de plus important, un pays où personne n'était trop jeune pour rêver.

Rhéa, 18 ans

La Loi des Heures Partagées

Le jour où j'ai été élu président, tout le monde s'attendait à une grande réforme économique ou à une loi sur l'environnement. Pourtant, ma première décision fut différente. J'ai fait voter la Loi des Heures Partagées.

Cette loi est simple : chaque citoyen doit offrir deux heures par mois à quelqu'un qu'il ne connaît pas. Pas d'argent. Pas de récompense. Seulement du temps.

Un mécanicien peut apprendre à réparer un vélo à un adolescent. Une grand-mère peut raconter son histoire à une classe. Un lycéen peut aider une personne âgée à utiliser internet. Chacun donne ce qu'il sait faire.

Au début, beaucoup ont ri. Certains disaient que deux heures ne changeraient rien. D'autres trouvaient cela inutile. Puis les effets sont apparus.

Dans les écoles, des retraités sont venus partager leurs expériences. Les élèves ont découvert des métiers, des histoires et des savoir-faire qu'aucun manuel ne pouvait enseigner.

Dans les villes, des voisins qui ne s'étaient jamais parlé ont commencé à se connaître. Les personnes isolées ont retrouvé des contacts humains. Les jeunes ont appris à écouter. Les adultes ont appris à transmettre.

Un an plus tard, la solitude avait fortement diminué. Les conflits de quartier étaient plus rares. Les associations n'avaient jamais eu autant de bénévoles.

Mais la conséquence la plus étonnante fut ailleurs.

Les gens ont compris que le temps est la richesse la plus précieuse. Quand on partage de l'argent, on donne quelque chose que l'on possède. Quand on partage du temps, on donne une partie de sa vie.

Dix ans après le vote de la loi, mon pays était devenu l'un des plus solidaires du monde. Pas parce que ses habitants étaient plus riches, mais parce qu'ils se connaissaient mieux.

Et lorsque des journalistes étrangers me demandèrent quel avait été le secret de cette réussite, je répondis simplement :

« J'ai créé une loi qui obligeait les citoyens à se rencontrer. Ensuite, ils ont fait le reste eux-mêmes. »

Feryel, 17 ans



donner envie d'écrire

**POUR SUIVRE TOUS NOS PROJETS ET
PARTICIPER À NOS ÉVÉNEMENTS,
ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER.
RENDEZ-VOUS SUR :**

www.labodeshistoires.com



@labodeshistoires



donner envie d'écrire